

Dossier de RÉINSCRIPTION pour les étudiants de DNMADE

ANNÉE SCOLAIRE 2023 2024

**Documents à fournir :**

- Une participation forfaitaire d'un montant de 95€ destinée à la « Contribution de vie étudiante et de campus » par chèque à l'ordre de l'Agent comptable du lycée La Source (délibération du CA du 28 novembre 2022). **Pour les boursiers qui sont exonérés: fournir l'attestation de contribution de vie étudiante et de campus.**
- Une attestation d'assurance responsabilité civile, pour l'année scolaire 2023/2024 (peut à défaut être rendue lors de la rentrée de septembre)
- Pour les étudiants boursiers : **La notification d'attribution de la bourse du CROUS** (pour les étudiants boursiers ne dépendant pas du CROUS de Créteil, penser à demander le transfert de dossier de votre CROUS d'origine au CROUS de Créteil)
- 2 photos d'identité récentes **avec nom et prénom notés au dos**

---

---

**Documents à remplir :**

- La fiche de renseignements à mettre à jour, en rouge, si nécessaire et signer
- Pour les élèves intéressés par le service de cantine, le dossier d'inscription à la Demi-Pension dûment rempli et complété
- La fiche d'infirmerie remplie
- La fiche médicale si besoin
- La fiche d'autorisation de prise de vues et d'utilisation d'images
- Facultatif* : (recommandé) Le coupon réponse figurant sur la fiche d'inscription à la Maison des lycéens (MDL) accompagné de la cotisation d'un montant minimum de 5€, de préférence par chèque à l'ordre de la « Maison des lycéens du lycée La Source » avec au verso : nom, prénom, classe et adresse mail de l'élève.

---

---

**ATTENTION : Les élèves et parents veilleront à donner une adresse e-mail valide qui permettra l'envoi de tous les courriers (bulletins, absences, informations, ...)**

***Nous vous donnons rendez-vous le lundi 4 septembre 2023 de 14h à 16h pour la rentrée des classes de DNMADE***

***Retrouvez toutes les informations relatives à la rentrée sur le site du lycée: <http://lasource-nogent.fr/>***

# LA SOURCE



## LYCÉE DES MÉTIERS

### Année scolaire 2023-2024

#### Inscription à la Demi-Pension (toutes les informations sont obligatoires)

Elève :

Nom : ..... A déposé une demande de bourse : OUI - NON

Prénom : ..... Etait déjà boursier en 2022-2023 : OUI - NON

Classe : .....

Responsable légal et financier :

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse (signaler à l'Intendance tout changement en cours d'année):  
.....  
.....

Téléphone : .....

Mail : ..... **important ! la facturation se fait de préférence par mail.**

Demande l'inscription de l'élève à la demi-pension pour l'année scolaire et reconnaît avoir pris connaissance du règlement figurant au verso, une facture me sera présentée à chaque début de trimestre restant dû.

Signature du responsable :  
.....

#### Merci de cocher les jours ou vous souhaitez être inscrit à la cantine

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi

#### Pièces à joindre **impérativement** pour valider l'inscription :

- Ce document dûment rempli et signé recto-verso
- Pièces à fournir (**Attention ne pas mettre de croix dans les cases**)

L'achat du badge de cantine pour les nouveaux élèves est de 3<sup>€</sup> facturé lors du 1<sup>er</sup> trimestre, une photo doit être fournie pour le badge, à joindre à ce dossier.  
En cas de perte, le rachat est obligatoire : 5€.

Un Relevé d'Identité Bancaire (obligatoire) pour reversement(s) d'un éventuel trop perçu en cas de dés inscription anticipée (celui du responsable financier de l'élève).

L'attestation de paiement Familial de la CAF ou l'attestation de quotient familial pour la restauration

**Dossier complet le :**

## INSCRIPTION AU RESTAURANT SCOLAIRE

Lycée des métiers la Source Val de Beauté

---

L'inscription à la demi-pension se fait :

- auprès du service d'Intendance seulement ;
- dans la limite des places disponibles et dans les 8 jours qui suivent la rentrée ;
- à l'année. Toute désinscription devra faire l'objet d'une demande par le responsable légal dans le carnet de l'élève ;
- sur la base d'un forfait 2, 3 ou 4 jours par semaine (pas de repas au ticket), en fonction de l'emploi du temps de l'élève ;

Dès son dépôt elle engage la famille et l'élève qui prend alors le statut de « demi pensionnaire » et doit être présent pour les jours d'inscription indiqués en fonction de l'emploi du temps.

Si la famille entend finalement renoncer au bénéfice de l'inscription elle doit en aviser expressément et par écrit dans le carnet de l'élève l'Intendance.

L'accès à la demi-pension se fait à l'aide du badge, en cas de perte, le rachat est fixé à 5€ et est obligatoire.

Les repas non pris restent facturés à la famille (sauf période de formation en entreprise, absence de plus de 6 jours pour raison médicale justifiée par une attestation et signifiée par la famille dès le début de l'absence au service d'Intendance, sortie obligatoire à laquelle l'élève participe rendant matériellement impossible l'accès en demi-pension).

Le prix du repas est déterminé par le quotient familial sur une échelle progressive de dix tranches allant, pour les forfaits, de 0.20 à 3.79 euros. L'absence ou le refus de fourniture des justificatifs (attestation CAF ou calculatrice régionale ou dernier avis d'imposition) au moment du dépôt du dossier d'inscription en demi-pension entraînent l'application automatique pour la famille du tarif journalier le plus élevé (soit 3.79 euros par repas).

La facturation annuelle est découpée en trimestres selon le calendrier suivant :

- 1<sup>er</sup> trimestre : Septembre à Décembre (règlement demandé en octobre)
- 2<sup>ème</sup> trimestre : Janvier à Mars (règlement demandé en janvier)
- 3<sup>ème</sup> trimestre : Avril à Juin (règlement demandé en avril)

Elle est établie par l'Intendance au prorata des repas devant être pris par l'élève inscrit. Aucune contestation ne sera recevable en cas d'absence de l'élève à la cantine si les conditions précitées n'ont pas été satisfaites (motif légitime d'absence longue et information préalable du service Intendance).

Le règlement s'effectue PAR CHEQUE de préférence, établi à l'ordre de l'« agent comptable », dûment rempli et signé, ou en espèces auprès de l'Intendance.

Le règlement demandé à chaque début de trimestre correspond à une estimation initiale au prorata du nombre de jours ouvrés par trimestre / forfait retenu et après déduction des périodes de stage. Le montant réel finalement facturé peut varier selon les dates effectives de démarrage et d'arrêt de la demi-pension et des remises d'ordres (sorties etc).

Sur demande des responsables légaux de l'élève, l'Intendance peut scinder - par trimestre - le paiement en deux/trois chèques.

NB : La date de dépôt du chèque auprès des services comptables ne garantit pas avec précision la date effective d'encaissement par la Trésorerie Générale.

En cas de difficultés et/ou changement de situation intervenant en cours d'année scolaire (familiale, professionnelle, financière), une prédétermination du quotient familial - qui conditionne lui-même les frais de demi-pension - peut être effectuée par le lycée. Celle-ci doit néanmoins faire l'objet d'une demande expresse par la famille. Demande qui fera l'objet d'une évaluation.

La Provisoire  
M.GUIGO CRENN

Le responsable légal de l'élève (signature)

RNE établissement : **0940137N**Année scolaire **2023-2024****Fiche d'infirmerie** DOCUMENT NON CONFIDENTIEL à remplir par les familles à chaque début d'année scolaire**Identité de l'élève**

Nom : \_\_\_\_\_  
 Prénoms : \_\_\_\_\_  
 Numéro national : \_\_\_\_\_ Sexe (M ou F) : \_\_\_\_\_  
 Né(e) le : \_\_\_\_\_ à \_\_\_\_\_  
 Nationalité : \_\_\_\_\_

**Scolarité de l'année en cours**

MEF : \_\_\_\_\_ Division : \_\_\_\_\_  
 Régime : \_\_\_\_\_ Date entrée : \_\_\_\_\_

**Scolarité de l'année précédente**

MEF : \_\_\_\_\_  
 Etablissement : \_\_\_\_\_  
 Commune : \_\_\_\_\_  
 Date de fin de scolarité dans l'établissement : \_\_\_\_\_

**Représentant légal**

Nom : \_\_\_\_\_ Responsable à contacter en priorité (O ou N) : \_\_\_\_\_  
 Prénom : \_\_\_\_\_  
 Adresse : \_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_ Code postal : \_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_ Commune : \_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_ Pays : \_\_\_\_\_  
 ☎ dom. : \_\_\_\_\_ ☎ travail : \_\_\_\_\_ ☎ portable : \_\_\_\_\_

**Représentant légal**

Nom : \_\_\_\_\_ Responsable à contacter en priorité (O ou N) : \_\_\_\_\_  
 Prénom : \_\_\_\_\_  
 Adresse : \_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_ Code postal : \_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_ Commune : \_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_ Pays : \_\_\_\_\_  
 ☎ dom. : \_\_\_\_\_ ☎ travail : \_\_\_\_\_ ☎ portable : \_\_\_\_\_

**Personne à contacter**

Nom : \_\_\_\_\_  
 Prénom : \_\_\_\_\_  
 ☎ dom. : \_\_\_\_\_ ☎ travail : \_\_\_\_\_ ☎ portable : \_\_\_\_\_

**Autres renseignements**

N° et adresse du centre de sécurité sociale : \_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_  
 N° et adresse de l'assurance scolaire : \_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_

En cas d'urgence, un élève accidenté ou malade est orienté et transporté par les services de secours d'urgence vers l'hôpital le mieux adapté. La famille est immédiatement avertie par nos soins. Un élève mineur ne peut sortir de l'hôpital qu'accompagné de sa famille ou, pour les élèves internes, selon les modalités définies dans le règlement intérieur de l'établissement.

**Informations complémentaires**

Date du dernier rappel antitétanique : \_\_\_\_\_  
 Observations particulières que vous jugez utiles de porter à la connaissance de l'établissement (allergies, traitements en cours, précautions particulières à prendre...) : \_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_ (poursuivre au verso si besoin)  
 NOM, adresse et n° de téléphone du médecin traitant : \_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_

Si vous souhaitez transmettre des informations confidentielles, vous pouvez le faire sous enveloppe fermée à l'intention du médecin ou de l'infirmière de l'établissement.

# FICHE DE RENSEIGNEMENTS MEDICAUX CONFIDENTIELS

(à remettre avec le dossier d'inscription sous enveloppe cachetée à l'attention du médecin ou de l'infirmière)

**Cette fiche est à compléter si votre enfant est :**

- **Atteint d'une maladie chronique** pouvant nécessiter une prise de médicament durant le temps scolaire.
- **Susceptible de prendre un traitement d'urgence.**
- **Atteint d'un handicap ou d'une maladie invalidante** pouvant nécessiter des aménagements particuliers dans le cadre scolaire.

NOM..... PRENOM.....

ADRESSE : .....

Téléphone : ..... Courriel : .....

Maladie ou handicap dont souffre votre enfant :

Traitement :

Médecin prescripteur :

Observations particulières :

En fonction des renseignements que vous aurez précisés, vous serez contactés par le médecin ou l'infirmière pour établir avec vous, si nécessaire, un projet d'accueil individualisé, conformément à la circulaire n°2003-135 du 8 septembre 2003 relative à l'accueil des enfants et des adolescents atteints de troubles de la santé évoluant sur une longue période.

**Cette fiche n'est pas obligatoire, il en va cependant de votre intérêt et de celui de votre enfant qu'elle soit bien renseignée.**

Vu et pris connaissance,

**Le représentant légal**

**Date :**

**Signature :**

Nous souhaitons que l'équipe pédagogique soit informée des problèmes de santé de notre enfant.

Nous ne souhaitons pas que l'équipe pédagogique soit informée des problèmes de santé de notre enfant.

(Cocher la mention utile)

## Autorisation de prise de vues et d'utilisation d'images

Nom de l'établissement : Lycée professionnel La Source

Tél. : 01 48 73 22 98

Adresse : 54 avenue de la Source, 94130 Nogent sur Marne

Classe de : .....

Je, soussigné(e).....

Demeurant  
.....

### Cocher la case ci-dessous

Autorise le **lycée La Source** à me photographier à la rentrée en septembre 2023 et à utiliser cette prise de vue **pour un trombinoscope à usage interne par les équipes pédagogiques.**

Déclare céder à titre gracieux au MENJ pour une durée de 10 ans le droit d'utiliser les images prises à cette occasion. Cette autorisation est **révocable à tout moment** sur volonté expressément manifestée par lettre recommandée avec accusé de réception\*.

Le MENJ s'engage, conformément aux dispositions légales en vigueur relatives au droit à l'image, à ce que la publication et la diffusion de ces images ainsi que des commentaires l'accompagnant **ne portent pas atteinte à ma vie privée, à ma dignité et à ma réputation.**

Fait à ....., le.....

**Signature** précédée de la mention «lu et approuvé»

En deux exemplaires originaux, dont un remis à chacune des parties

*\* Conformément à la loi informatique et libertés du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, de modification et de suppression des données qui vous concernent.*

*Pour toute réclamation, vous pouvez adresser une lettre recommandée avec accusé de réception (avec copie des photographies concernées ou, pour une vidéo, de la copie d'écran) à l'adresse suivante :*

*Rectorat de Créteil*

*Adresse : 4 rue Georges Enesco, 94000 Créteil*

*Votre demande doit être accompagnée de la photocopie d'un titre d'identité comportant votre signature. Si cette démarche reste sans réponse dans un délai de 2 mois ou en cas de réponse insatisfaisante, vous pouvez saisir la Cnil pour contester la diffusion de votre image.*

Madame, Monsieur,

Notre établissement vous souhaite la bienvenue au LP La Source de Nogent sur Marne.

Pour permettre aux élèves de bénéficier d'opérations ponctuelles dans le cadre de projets qui enrichissent leur scolarité, l'établissement possède une **Maison Des Lycéens (MDL)**.

Nous avons, par exemple, pu acheter du matériel pour le secourisme, des cadeaux pour l'organisation de jeux concours, du mobilier pour l'espace détente des lycéens, des jeux, financer des voyages pédagogiques, l'achat et le flocage de t-shirts, sweats et tote bag à partir de logos imaginés pas les élèves

...

Ces projets sont susceptibles de varier, toutes les idées sont donc les bienvenues !

*La MDL, qui est une association d'élèves loi 1901, développe et soutient des projets sportifs, culturels, humanitaires ou liés à la citoyenneté.*

*Pour financer ses projets, la MDL peut organiser des activités pour récolter des fonds: fête de fin d'année, gestion d'une cafétéria, expositions, etc. Elle assure aussi la promotion des moyens d'expression des lycéens : droits d'association, de réunion, de publication, etc.*

**Participation de préférence par chèque à l'ordre de la « Maison des lycéens du lycée La Source avec au verso : NOM, Prénom, Classe**

.....**COUPON RÉPONSE**.....

*À compléter, dater, signer et à remettre avec les documents d'inscription*

Nom des parents ou responsables légaux : .....

Nom et prénom de l'élève : .....

Classe : .....

J'adhère, pour l'année scolaire 2023-24, à la Maison Des Lycéens et je verse €

Le ...../ ...../ 2023

Signature du responsable légal :